



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN DÉCAIRE D'INFORMATION AGRO-HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUE DU GTP



2023,N° 003

03 Mai 2023



FSRP West Africa Food System Resilience Program



Dans ce numéro :

Situation météorologique	1
Situation hydrologique	2
Situation agricole	2
Production végétale	2
Production halieutique	4
Production animale	4

« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »

1. SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE

1.1. SITUATION PLUVIOMÉTRIQUE: PLUIES FAIBLES À MODÉRÉES

La troisième décennie est caractérisée par des précipitations faibles à modérées sur l'ensemble du pays. Elles ont évolué entre 3,0 mm en un (1) jour à Dapaong et 182,4 mm à Kouma Konda en six (6) jours. L'analyse de la figure 1 montre que les régions des Plateaux et Maritime constituent les zones les plus arrosées au cours de la décennie.

Par rapport à la normale 1991-2020, la situation pluviométrique est excédentaire de la région Centrale à la côte et déficitaire dans la Kara et les Savanes.

Perspectives: La prochaine décennie sera marquée par des activités pluvio-orageuses sur l'ensemble du pays avec un accent dans les Plateaux et la Centrale.

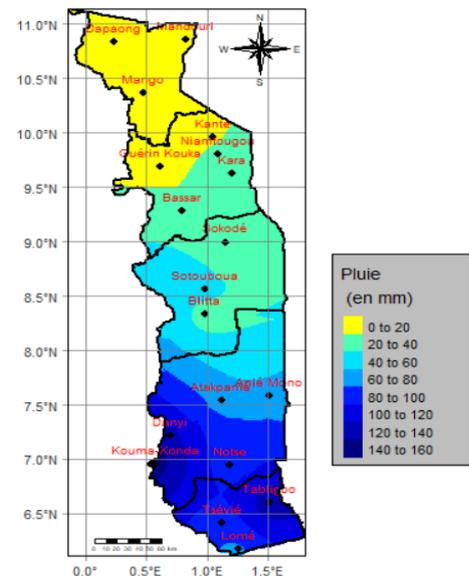


Fig1: Carte des cumuls de la décennie

1.2. SITUATION AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Les conditions météorologiques de la décennie ont été propices aux activités agricoles.

Dans la zone Nord, c'est la préparation des parcelles (défrichage, confection des buttes pour les ignames). Les récoltes des cultures de contre saison se poursuivent dans les trois régions.

Au Sud, les pluies enregistrées ont permis la confection des buttes, la mise en terre des boutures d'ignames et de manioc. Les semis de maïs, du haricot, d'arachide et de gombo se poursuivent avec le démarrage des activités d'entretien des cultures (sarclage, épandage d'engrais) dans certaines zones où les pluies ont été régulières.

AVIS ET CONSEILS 1 :

Dans le nord du pays, il est conseillé de préparer les parcelles en attendant le démarrage effectif de la saison.

Pour la zone bimodale (sud Togo) il est recommandé de choisir des variétés à cycle court tolérantes au stress hydrique et à haut rendement ; de s'approvisionner en engrais et semences de qualité déjà disponibles dans les magasins de la CAGIA et des structures agréées ; de prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ; de veiller à la gestion rationnelle des ressources en eau pour assurer des aménagements hydro-agricoles; suivre les prévisions au quotidien.

Faits saillants

- Apparition de la chenille légionnaire sur le maïs . Vigilance!
- Disponibilité des semences agricoles dans les magasins de CAGIA;
- Contacter les présidents régionaux du réseau des semenciers pour tout achat de semences certifiées;
- 111 836,350 tonnes d'engrais disponibles;
- Poursuite de la campagnes de vaccinations contre la PPR (500 milles doses), MN (2 millions doses) et Rage canines (50 milles doses);

Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo



2. SITUATION HYDROLOGIQUE

Bassin du Lac Togo :

Les écoulements continuent dans les différents cours d'eau. Une hauteur maximale de **400 cm** d'eau a été enregistrée à la station de Kpédji sur le Zio.

Bassin du Mono et Oti

La hauteur moyenne d'eau varie entre **50 et 100 cm** dans les stations de Kolokopé (fleuve Mono) et de Mango (fleuve Oti).

AVIS ET CONSEILS 2

Il est recommandé de :

- ⇒ éviter l'exploitation des zones inondables à des fins agricoles ;
- ⇒ assurer le curage régulier des caniveaux d'assainissement ;
- ⇒ prévenir l'occupation anarchique des zones inondables ;
- ⇒ renforcer la veille et les capacités d'intervention des agences et ONGs en charge du suivi des inondations ;
- ⇒ suivre les mises à jour qui seront faites par la DRE (Direction des Ressources en Eau).

3. SITUATION AGRICOLE

3.1 PRODUCTION VEGETALE

Les intrants notamment les engrais vivriers et les semences agricoles sont disponibles pour la campagne agricole 2023-2024.

Le stock physique national de l'engrais minéral actuellement disponible pour les producteurs est de **111 836,350 Tonnes** (Fig 2).

Au Sud on note l'installation des parcelles céréalières et des plantes à racines et tubercules. Sur le plan phytosanitaire, des suivis périodiques des cultures sont faites.

Au Nord, on note les travaux de préparation des sols et la poursuite de la mise en terre des semences d'igname. Les travaux de maraichage de contre saison tendent en grande partie vers la fin.

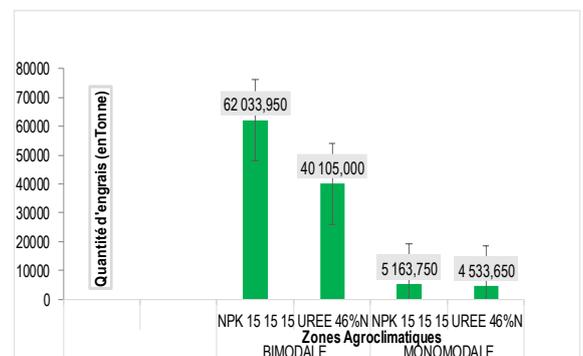
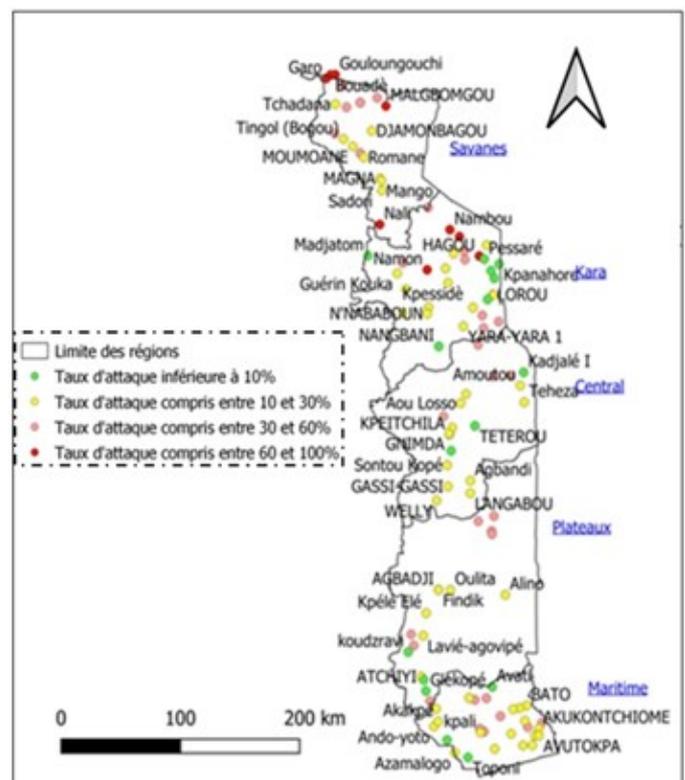


Fig 2: Stock d'engrais disponible au 03/05/2023

3.2 PROTECTION DES CULTURES

Carte présentant le degré d'infestation de la Chenille Lé-gionnaire d'Automne (CLA) *Spodoptera frugiperda* au Togo sur la culture du maïs.

Evaluation faite du 20 août au 06 septembre dans la zone monomodale et du 16 au 29 octobre 2022 dans la zone bimodale. Sur les trente-trois (33) préfectures correspondant à 120 champs de maïs prospectés et ceci indépendamment du stade de la culture (végétatif ou reproductif), **le taux global d'attaque des plants a varié de 9 à 92%**. La carte ci-contre indique le degré d'infestation dans les localités parcourues.



Source: MAEDR / DPV 2022

3.2 PROTECTION DES CULTURES (suite) AVIS ET CONSEILS 3:



Photo 4 : Dégâts chenilles légionnaires sur maïs

Pour lutter efficacement contre la chenille légionnaire d'automne (CLA):

- ◆ surveiller vos champs pour détecter d'éventuelle attaque ;
- ◆ écraser dès que possible les chenilles à l'intérieur des plants attaqués ;
- ◆ utiliser des pesticides homologués sur les chenilles pour traiter ;
- ◆ S'adresser au conseiller agricole (CTGEA) le plus proche pour dispositions à prendre en cas de fortes attaques.

3.3 PROMOTION DES SEMENCES AMELIOREES

Pour accroître les rendements des cultures, il est important d'utiliser les semences améliorées. Dans ce cadre, la Direction des semences agricoles et plants organise des séances d'informations et de sensibilisations sur les chaînes de télévisions nationales (tableau 1) et de radios (tableaux 2 et 3).

Tableau n° 1, 2 et 3: Programme de diffusion des spots publicitaires sur les semences améliorées

Suivez sur la TVT les avantages de l'utilisation des semences améliorées.

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE			Observations
		Français	Kabyè	Ewe	
1	Mercredi 26/04/2023	X			Avant le journal de 13 h
2	Mercredi 03/05/2023		X	X	Avant le journal en langue nationale de 18 h
3	Samedi 06/05/2023	X			Après le journal de 20 h
4	Vendredi 12/05/2023		X	X	Avant le journal en langue nationale de 18 h

SPOTS sur Radio Kara

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE ET HEURES DE PASSAGE		
		KABYE	MOBA	TEM
1	Mercredi 03/05/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
2	Vendredi 05/05/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
3	Mercredi 10/05/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem
4	Vendredi 12/05/2023	Après les informations En Kabyè de 7H 15	Après le passage des informations en Moba	Après le passage des informations en Tem

Suivez les SPOTS sur Radio Lomé

N°	Jours de passage	SPOT PUBLICITAIRE ET HEURES DE PASSAGE				
		FRANÇAIS	EWE	IFE	AKOSSO	BASSAR
1	Vendredi 05/05/2023			15H 20	15H 35	08H 13
2	Samedi 06/05/2023	12H 25	13H 45			
3	Lundi 08/05/2023			15H 20	15H 35	08H 13

Source: MAEDR / DSP 2023

Pour tout achat de
semences certifiées

**PRESIDENTS REGIONAUX
DU RESEAU DES SEMENCIERS**

Noms	prénoms	Profession	Contacts	Régions
KONSANA	Valentin	Président Réseau National semence et Plants (RNSP)	90 17 05 80	Région Centrale
KONSANA	Valentin	Président Régional Central	90 39 38 45	Région Centrale
ASSAMATI		Président Régional plateau	90 32 15 93	Région des plateaux
BESSI		Président Régional Savane	90 72 75 63	Région de la savane
AGOURA		Président Régional Kara	93 02 73 17	Région de la kara
MAGLO		Président Régional Maritime	90 72 76 01	Région Maritime

Source: MAEDR / DSP 2023

3.4 PRODUCTION HALIEUTIQUE

Pour cette décade, la pêche chalutière est de **3,156 tonnes** contre **1,655 tonnes** à la même période de l'année passée soit une augmentation de **89,54%**.

La production piscicole de tilapia qui était de **18,337 tonnes** sur la même période 2022 est passée à **21,802 tonnes** en cette décade soit une diminution de **19,44%**.

Tableau n° 4: Données de production chalutière et piscicole du 24 au 30 avril 2023

Période	24 au 30 avril 2022	24 au 30 avril 2023
Pêche chalutière (tonne)	1,665	3,156*
Production Tilapia (tonne)	18,337	21,902

* Nombre de navires ayant débarqué : 1

Source: DPA, Avril 2023

AVIS ET CONSEILS 4:

Dans la perspective de renouvellement du stock halieutique national et d'une cogestion efficace entre les usagers des différents plans d'eaux, il est rappelé à tous les acteurs de la filière de respecter la réglementation en vigueur et éviter d'utiliser les engins de pêche prohibés destructeurs de ressources.

3.5 PRODUCTION ANIMALE

Poursuite de la campagne de vaccination contre la rage canine, la peste des petits ruminants et la maladie de Newcastle .

L'objectif est de vacciner, sur toute l'étendue du territoire national, les petits ruminants (ovins et caprins), les volailles et les animaux de compagnie (chiens, chats et singes) contre respectivement la peste de petits ruminants (PPR), la maladie de Newcastle (MN) et la rage. Il s'agit également de sensibiliser les éleveurs et propriétaires de ces espèces sur l'importance de ces vaccinations.

Pour cette campagne, 50 000 doses de vaccins antirabiques, 500 000 doses de vaccins contre la PPR et 2 000 000 doses de vaccin contre la MN sont disponibles. **Le vaccin contre la rage est gratuit** par contre les autres seront payant à un prix subventionné de 100 FCFA pour la dose de vaccin contre la PPR et 50 FCFA pour la dose de vaccin contre la MN.



Photo 5: séance de vaccination

AVIS ET CONSEILS 5 : Faites vacciner vos animaux. Pour ce faire, s'adresser aux services techniques de l'ICAT et les directions régionales/prélectorales de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural.

PRESENTATION DE L'ITRA

L'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), créé par le décret N°97-105/PR du 23 juillet 1997 est un établissement public à caractère scientifique et agricole avec pour objectif de contribuer à améliorer la production agricole, à réduire la pauvreté et assurer une sécurité alimentaire durable.

De ce fait, l'ITRA est chargé de mener, en collaboration avec les autres services de l'Etat et les acteurs du monde agricole, les activités de recherche visant la promotion du développement agricole notamment dans les domaines des productions végétales, animales, halieutiques, forestières, de l'environnement et des technologies alimentaires ainsi que le transfert des technologies générées.

Il dispose d'une Direction Générale et de trois (3) Directions Centrales à savoir la Direction de l'Administration, des Finances et de la Comptabilité (DAFC), la Direction Scientifique (DS) et la Direction des Laboratoires (DL). Les activités de l'ITRA se déroulent sur l'ensemble du territoire national à travers ses quatre (4) Centres de Recherche Agronomique (CRA) dont le Centre de Recherche Agronomique du Littoral (CRA-L), le Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière (CRA-F), le Centre de Recherche Agronomique de la Savane Humide (CRA-SH) et le Centre de Recherche Agronomique de la Savane Sèche (CRA-SS). Les CRA constituent des structures opérationnelles de l'ITRA, dotées de stations pour la conduite des programmes de recherche.



Retrouvez-nous sur le www.agriculture.gov.tg/FSRP Togo



« Créer de la valeur ajoutée dans les filières prioritaires du projet pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Togo »